

Directives de financement du Programme de soutien à la distribution de vaccins COVID- 19 (CDS) (Document Modifié)

AOUT 2021

Table des matières

Table des matières	2
Liste d'acronymes.....	3
Introduction	4
Public cible	4
Admissibilité au soutien du CDS	4
Principes directeurs pour le financement des CDS.....	4
Portée du CDS (fenêtre d'accès précoce et fenêtre de financement supplémentaire).....	5
Délivrance des vaccins	5
Innovation.....	5
Équipement de la chaîne du froid (CCE)	6
Assistance technique (TA).....	7
Comment demander le financement du CDS.....	7
Comment demander le financement du mécanisme d'accès anticipé du CDS ?	7
Comment demander le financement du mécanisme de financement supplémentaire du CDS ?	8
Assistance technique (AT).....	8
Dépenses éligibles et inéligibles	9
Dates clés	9
Comptes rendus	9
Rapports sur les activités et les résultats programmatiques.....	9
Dépenses / rapports financiers.....	9
Rapport sur l'assistance technique par le biais des jalons d'AT	10
Rapports sur les équipements de la chaîne du froid	10
Annexe 1 : Exemples d'activités et d'innovations prioritaires	11
Annexe 2 : Dépenses éligibles et inéligibles	16
Annexe 3 : Rôles et responsabilités des pays Gavi	18

Liste d'acronymes

AMC - Garantie de marché (Advance Market Commitment)

CCE - Équipement de la chaîne du froid

CCEOP - Plateforme d'optimisation des équipements de la chaîne du froid

CDS - Soutien à la distribution de vaccins COVID-19

OSC - Organisations de la société civile

GMR - Exigences en matière de gestion des subventions (Grant management requirements)

RSS - Renforcement des systèmes de santé

ONGI - Organisations internationales non gouvernementales

PNDV - Plan National de Déploiement et de Vaccination pour les vaccins Covid-19

PEF - Cadre d'engagement avec les partenaires (Partners' Engagement Framework)

PFA - Accord-cadre de partenariat (Partnership Framework Agreement)

SSP - Soins de santé primaires

RI - Vaccination systématique (Routine Immunisation)

SCM – Responsable Pays (Senior Country Manager)

Introduction

COVAX cherche à soutenir les pays pour un déploiement rapide et équitable des vaccins COVID-19. A cette fin, Gavi offre une opportunité de financement à tous les participants COVAX éligibles à l'AMC pour soutenir la distribution du vaccin. Ce soutien à la distribution de vaccins COVID-19 (CDS)¹ est destiné à être étroitement **aligné et complémentaire au financement national, au soutien d'autres donateurs**, aux banques et agences de développement multilatérales. Le CDS vise à **permettre immédiatement le déploiement rapide et l'augmentation des doses financées par COVAX jusqu'à la fin de 2022**. A partir de juillet 2021, Gavi mettra à disposition **une fenêtre d'accès anticipé au CDS**, grâce à laquelle les pays pourront demander un financement selon un processus rapide et simplifié. Cette fenêtre d'accès anticipé sera complétée par une fenêtre de financement supplémentaire du CDS qui sera ouverte en août 2021 et qui répondra aux besoins supplémentaires de soutien à l'administration du vaccin COVID-19 qui ne sont pas couverts par la fenêtre d'accès anticipé du CDS ou par d'autres sources.

Public cible

Ce document est destiné aux responsables des programmes de vaccination, aux partenaires de l'Alliance, y compris les organisations de la société civile (OSC), aux équipes nationales du Secrétariat de Gavi et aux autres parties prenantes qui soutiennent la distribution des vaccins financés par COVAX au sein des 92 pays de l'AMC.

Admissibilité au soutien du CDS

Parmi les 92 [pays de l'AMC](#) ceux qui sont des **participants confirmés au COVAX** sont éligibles au financement du CDS.

Principes directeurs pour le financement des CDS

- **Atténuer les risques liés à la distribution** : Accélérer la distribution efficace et équitable des doses financées par COVAX et éviter les doses inutilisées ou gaspillées.
- **Financement complémentaire à d'autres financements** : Le financement du CDS se concentrera sur les domaines présentant un avantage comparatif et les lacunes qui ne sont pas prises en charge par les ressources nationales ou d'autres donateurs.
- **Agilité et coûts de transaction minimisés** - Le financement du CDS sera mis en œuvre de manière à permettre un décaissement et une utilisation rapides par les pays afin de fournir rapidement les vaccins COVID-19.
- **Égalité des chances** pour tous les pays de l'AMC d'accéder aux fonds en fonction de leurs besoins spécifiques.
- **Élargir les partenariats** : L'ensemble des partenaires nationaux doit être impliqué dans la conception et la mise en œuvre du financement des CDS, y compris les organisations non gouvernementales

¹ Le financement relais qui a été mis à la disposition de certains pays entre avril et juin 2021 était une avance du CDS pour permettre la distribution de vaccins déjà dans les pays et qui risquaient d'expirer en raison d'un manque de financement pour la distribution.

internationales (ONGI), les OSC et d'autres partenaires locaux en fonction de leurs avantages comparatifs.

Portée du CDS (fenêtre d'accès précoce et fenêtre de financement supplémentaire)

Les pays peuvent utiliser le financement du CDS pour tous les éléments de leur [plan national de déploiement et de vaccination pour les vaccins COVID-19 \(PNDV\)](#) qui sont essentiels pour réussir à augmenter les doses financées par COVAX en fonction **de leurs besoins**². Il peut s'agir d'activités liées à l'administration des vaccins, à l'achat d'équipements pour la chaîne du froid et à l'assistance technique, entre autres. Les pays sont **encouragés** à déployer les pratiques innovantes dans leur approche, lorsque cela est possible. Un ensemble complet d'activités illustratives qui peuvent être financées par les deux fenêtres CDS se trouve à l'annexe 1. Une liste des dépenses éligibles et inéligibles pour les deux fenêtres se trouve à l'annexe 2.

Délivrance des vaccins

Le CDS a pour but d'**accroître** rapidement **la capacité des pays à délivrer les doses financées par COVAX**, en évitant que cette capacité ne soit détournée de la vaccination de routine. Les pays sont encouragés à utiliser les fonds du CDS de manière à renforcer la vaccination de routine et l'intégration avec d'autres services essentiels, dans la mesure du possible, et à mettre l'accent sur l'amélioration de l'accès équitable pour les populations et les communautés manquées. Le CDS est destiné à être utilisé pour l'administration de **doses financées par COVAX uniquement**. Cependant, dans les cas où des vaccins provenant d'autres sources sont distribués en même temps que les doses COVAX, le CDS peut être utile pour la distribution des deux. L'administration de doses exclusivement non financées par COVAX ne sera **PAS** soutenue.

Innovation

Les pays sont **encouragés** à investir au moins 15 % de leur demande de financement au titre du CDS pour développer les innovations qui soutiennent l'administration du vaccin COVID-19 conformément aux présentes directives de financement du programme. Pour le mécanisme CDS, Gavi définit l'innovation au sens large, **comme l'utilisation de pratiques, de produits ou de services nouveaux pour l'administration du vaccin COVID-19 dans un pays**. Le CDS est destiné à faciliter cela, sur la base de deux principes :

1. **L'appropriation par le gouvernement de** la demande et de la mise en œuvre de ces innovations ; des innovations **fondées sur les défis**, la culture et les capacités **spécifiques du pays** ; et des **innovations intégrées** dans les systèmes et protocoles nationaux pertinents (dont l'état de préparation est évalué si nécessaire).
2. **Se concentrer sur l'adaptation pour les vaccins COVID-19 des innovations existantes** ayant déjà fait leurs preuves dans le pays, **ou sur la mise à l'échelle de celles utilisées dans le pays à plus petite échelle**. Plusieurs gouvernements ont adapté des plateformes numériques ou des pratiques innovantes déjà utilisées dans un pays afin qu'elles puissent également être utilisées pour l'administration du vaccin COVID-19. Les contraintes en matière de ressources humaines liées au COVID-19 rendent moins probable le pilotage d'innovations non éprouvées, ou

² L'achat de vaccins et de dispositifs d'injection Covid-19 n'est pas autorisé avec le financement disponible par le biais du mécanisme de soutien du CDS.

l'adaptation d'innovations éprouvées uniquement dans d'autres pays, mais elles ne sont pas nécessairement exclues.

L'apprentissage entre pays est encouragé, tout comme le partage d'informations sur les **avantages et les coûts** des diverses innovations, y compris celles du secteur privé. Les **partenaires et le secrétariat de Gavi** peuvent apporter leur **soutien** à l'application et à la mise en œuvre, selon les besoins.

L'idéal est qu'un gouvernement ait déjà en tête des innovations conformes à la définition large de Gavi et à l'objectif global de son CDS. Des exemples d'innovations sont fournis à l'annexe 1. Les partenaires de l'Alliance et le Secrétariat de Gavi seraient heureux de discuter plus en détail de la manière dont les innovations pourraient contribuer à la distribution du vaccin COVID-19.

Équipement de la chaîne du froid (CCE)

Les CCE doivent être utilisés pour **répondre aux besoins imminents en matière de sécurité et de distribution des vaccins COVID-19**, en donnant la priorité aux capacités de stockage à 2-8°C et -20°C nécessaires pour recevoir des expéditions importantes et régulières de vaccins COVID-19. Si nécessaire, le remplacement des CCE obsolètes ou non fonctionnels est encouragé, en particulier là où de grands volumes de vaccins sont stockés (par exemple, dans les chambres froides) ou lorsqu'ils empêchent l'accès à la vaccination (par exemple, dans les endroits difficiles d'accès). D'autres domaines de soutien (y compris les dispositifs de stockage passifs et de surveillance) sont décrits à l'annexe 1.

Pour de nombreux pays, ce soutien s'appuiera sur des investissements obtenus par le biais du mécanisme de soutien CCE COVAX ou des investissements d'autres donateurs. Les pays éligibles à Gavi reçoivent également un soutien aux équipements de la chaîne du froid par le biais des investissements RSS ou CCEOP de Gavi. Ainsi, bien qu'il n'y ait pas de proportion recommandée ou de plafond sur la proportion du financement du CDS qui peut être utilisé pour les équipements de la chaîne, les pays sont encouragés à prendre en compte cette gamme d'options de financement des équipements de la chaîne et à établir des priorités en conséquence.

Comme pour les autres types du soutien aux équipements de la chaîne de Gavi, les équipements éligibles doivent répondre aux exigences de la [plateforme d'optimisation des équipements de la chaîne du froid](#) et pouvoir être achetés par le biais des accords à long terme (LTA) de la Division des approvisionnements de l'UNICEF. Les pays **devront** également **prévoir un budget pour un ensemble de services** de distribution et d'installation, qui sera administré par le bureau national de l'UNICEF concerné. Les outils de budgétisation et les [guides de sélection des équipements](#) sont disponibles dans le cadre de ce dossier d'orientation. Une liste illustrative des zones soutenues par le CCE est disponible à l'annexe 1.

Équipement pour la chaîne de l'ultra froid (UCC)

Pour les besoins de stockage UCC, Gavi a canalisé le financement par le biais d'un mécanisme dédié avec l'UNICEF. Afin d'évaluer les besoins en suspens, les pays sont invités à consulter l'UNICEF sur le soutien disponible par le biais du mécanisme dédié, et sur l'impact de facteurs tels que les délais d'équipement et l'évolution du profil des vaccins sur les besoins à long terme en matière de capacité de stockage de l'UCC.

Assistance technique (TA)

L'assistance technique pour le **déploiement et l'administration des vaccins COVID-19** sera administrée conformément aux principes du cadre d'engagement avec les partenaires (PEF), à savoir l'appropriation par le pays, la différenciation, la transparence, la responsabilité, les partenariats adaptés au contexte (y compris les partenariats au-delà de la vaccination) et la durabilité. L'assistance technique existante fournie dans le cadre du premier cycle d'assistance technique COVAX à l'OMS, à l'UNICEF et aux partenaires élargis sera prolongée, et les 60 pays AMC sont assurés de recevoir une assistance technique à hauteur de leur plafond d'assistance technique COVAX jusqu'à la fin de 2022. Le soutien à l'Inde sera considéré séparément. Les pays sont encouragés à évaluer leurs lacunes en matière d'assistance technique et, en fonction de leurs besoins, à demander une assistance technique à la fois dans le cadre du mécanisme d'accès anticipé au CDS et du mécanisme de financement supplémentaire du CDS.

Pour les besoins supplémentaires en TA, les pays sont encouragés à choisir des partenaires en fonction de leur avantage comparatif, notamment par le biais de nouveaux partenariats avec des OSC, des acteurs humanitaires et d'autres partenaires locaux. Une collaboration étroite avec les partenaires locaux, les communautés et les OSC sera particulièrement importante pour accroître la durabilité **et atteindre les communautés manquées**. Les pays et les partenaires sont **encouragés** à programmer jusqu'à 30% de la demande de d'AT à des organisations locales. Les pays devront expliquer les raisons de la sélection des partenaires pour l'AT. Il est à noter que Gavi prendra en considération les demandes d'assistance technique visant à soutenir la **gestion et la coordination** de la mise en œuvre de COVAX en plus des plafonds de financement.

Gavi a le plaisir de partager une liste de partenaires techniques, y compris des partenaires locaux, qui peuvent soutenir le ministère de la Santé sur le lien suivant : [Liste des partenaires techniques](#). De plus, Gavi partagera une liste de fournisseurs préqualifiés dans les semaines à venir. Les demandes d'AT doivent être guidées par le cadre d'AT, qui se trouve sur le lien suivant : [CDS Cadre d'assistance technique](#).

Comment demander le financement du CDS

Les demandes de financement du CDS doivent être élaborées dans le cadre d'un dialogue participatif, transparent et inclusif avec les parties prenantes concernées et doivent être fondées sur des données locales et sur la disponibilité de fonds provenant de ressources nationales et d'autres donateurs. Le ministère de la Santé ou tout autre organisme ministériel compétent chargé de la coordination de la vaccination dans le cadre de COVID-19 doit assurer le leadership en collaboration avec le responsable pays de Gavi et les partenaires nationaux concernés (partenaires principaux, élargis et locaux).

Comment demander le financement du mécanisme d'accès anticipé du CDS ?

Afin de s'assurer que les pays sont en mesure d'accéder rapidement au financement de la distribution des vaccins, tous les participants COVAX éligibles à l'AMC sont éligibles à la fenêtre d'accès rapide au CDS à partir de juillet 2021, selon un processus léger³. Les 57 pays éligibles à Gavi ainsi que l'Indonésie, le Timor-Leste, l'Angola et le Vietnam devront soumettre un [court formulaire de demande](#), qui sera disponible via

³ Les pays qui ont déjà bénéficié d'un soutien à la mise en œuvre par le biais du financement relais verront ce financement comptabilisé dans le cadre du soutien du mécanisme d'accès anticipé.

la plateforme des partenaires COVID-19 de l'OMS⁴. Si les pays rencontrent des difficultés avec la plateforme, ils peuvent envoyer leurs formulaires remplis par e-mail à covaxproposals@gavi.org, en mettant en copie leur SCM respectif. Les SCM de Gavi communiqueront également directement aux pays le montant maximum de financement qu'ils peuvent demander par le biais du mécanisme d'accès anticipé. La demande devra être approuvée par le Ministre de la Santé ou une autorité désignée et les pays devront en informer le Comité de coordination interagences (CCI).

L'aide fournie par le mécanisme d'accès anticipé sera acheminée par le biais des modalités de financement figurant dans les exigences de gestion des subventions (GMR) actuelles des pays. Lorsqu'un pays n'a pas été évalué et/ou doit changer de modalité de financement, une évaluation des risques devra être effectuée sur la base des GMR actualisées.

Les partenaires élargis qui soutiennent déjà le pays dans le cadre de l'appel d'offres d'assistance technique COVAX peuvent être engagés dans le cadre du mécanisme d'accès anticipé du CDS pour fournir un soutien à la mise en œuvre et/ou une assistance technique. S'ils sont sélectionnés par les pays, les partenaires élargis doivent être listés comme bénéficiaires de financement dans le formulaire de demande d'accès anticipé du CDS. Le formulaire de demande accepte jusqu'à six (6) bénéficiaires de financement au total. Les processus habituels de contractualisation des partenaires élargis de Gavi suivront l'approbation.

Le soutien d'assistance technique demandé dans le cadre du mécanisme d'accès anticipé du CDS doit être reflété rétrospectivement dans le plan d'assistance technique du CDS du pays.

Pour les autres participants éligibles à l'AMC, au-delà de ceux listés ci-dessus, le soutien du CDS est immédiatement disponible via l'UNICEF, qui sera en contact direct avec ses bureaux nationaux.

Comment demander le financement du mécanisme de financement supplémentaire du CDS ?

Gavi mettra à disposition des fonds CDS supplémentaires à partir d'octobre 2021. De plus amples détails à ce sujet devraient être disponibles en septembre 2021. Dans l'intervalle, les pays sont encouragés à mettre à jour leurs PNDV, y compris le calcul des coûts, conformément aux [directives révisées de l'OMS](#) et à aligner leurs demandes de CDS sur les priorités des PNDV révisés. Cela sera important pour pouvoir démontrer clairement les besoins non satisfaits pour lesquels un financement CDS supplémentaires est nécessaire.

Demande d'assistance technique (AT)

La demande d'assistance technique du CDS suit un processus parallèle. Les demandes de TA, les besoins, le budget et les fournisseurs potentiels doivent être reflétés dans le **plan d'AT du CDS**. Pour les pays Gavi, le Responsable pays (SCM) partagera le modèle de plan d'AT du CDS spécifique au pays avec le pays et les partenaires. Le modèle de plan d'AT du CDS comprendra des instructions pour remplir le plan avec succès avant de le soumettre au SCM. La demande totale d'assistance technique doit figurer soit dans le formulaire de demande du mécanisme d'accès anticipé du CDS, soit dans le budget du mécanisme de financement supplémentaire du CDS. Pour les pays non-Gavi (AMC-31), un modèle de demande d'assistance technique sera mis à disposition par l'UNICEF.

⁴ Pour les pays qui ne peuvent pas accéder à la plateforme, le formulaire équivalent peut être demandé à votre Responsable pays (SCM) de Gavi.

Dépenses éligibles et inéligibles

L'annexe 2 fournit un cadre complet d'activités et de coûts montrant les éléments éligibles et inéligibles ainsi que certaines limites indicatives au financement de coûts spécifiques pour le CDS. Notez que ceci s'applique à toutes les dépenses du CDS pour les deux fenêtres. Lors de la présentation du budget du CDS, toute zone de non-conformité avec ce cadre doit être soulignée. Les fonds doivent être utilisés et gérés de manière responsable pour les objectifs approuvés conformément aux exigences de gestion des subventions (GMR) de Gavi et aux directives de financement des programmes de Gavi décrites dans l'accord-cadre de partenariat (PFA). Le CDS doit être soumis aux directives d'audit standard de Gavi.

Dates clés

Les pays ont jusqu'à la fin du mois d'août 2021 pour faire une demande via le mécanisme d'accès anticipé du CDS. Le mécanisme d'accès rapide au CDS est principalement conçu pour répondre aux besoins urgents des pays en vue de la préparation du déploiement à grande échelle des vaccins COVID-19, prévu pour le second semestre 2021. Gavi encourage donc les pays à prévoir l'utilisation de ce financement dans les six prochains mois. Les besoins à plus long terme peuvent être couverts par la fenêtre de financement supplémentaire du CDS, pour laquelle les demandes peuvent être soumises à partir d'octobre 2021.

De plus amples informations sur les dates limites de candidature pour la fenêtre de financement supplémentaire du CDS seront disponibles dès son lancement. Etant donné la nécessité de s'assurer que les vaccins COVID-19 soient livrés rapidement, les pays sont encouragés à soumettre leur demande dès l'ouverture de la fenêtre de financement.

Comptes rendus

Rapports sur les activités et les résultats programmatiques

Tous les bénéficiaires du CDS devront fournir des rapports programmatiques et financiers à Gavi. Les bénéficiaires devront rendre compte, sur une **base semestrielle (6 mois)**, des taux d'achèvement des activités ainsi que des progrès réalisés par rapport à un ensemble de paramètres de performance programmatique de base. Les rapports sur l'innovation devront être intégrés à ces rapports. Les résultats seront en grande partie contrôlés par les rapports existants du module mensuel COVID-19 de l'OMS et de l'UNICEF soumis par les pays (via le formulaire électronique de rapport conjoint). Les bénéficiaires seront également fortement encouragés à participer aux efforts plus larges d'évaluation et d'apprentissage de COVID-19 (et les fonds du CDS peuvent être utilisés pour soutenir ces activités comme indiqué à l'annexe 1). De plus amples détails sur les exigences en matière de rapports programmatiques seront publiés en août avec le lancement de la fenêtre de financement supplémentaire et un modèle de rapport sera mis à disposition pour l'accès anticipé et les rapports de la fenêtre de financement supplémentaire.

Dépenses / rapports financiers

Des rapports financiers sur le budget du CDS seront exigés conformément aux exigences normales de Gavi en matière de rapports sur les subventions en espèces. La périodicité par défaut des rapports est de 6 mois et doit être alignée sur le cycle fiscal du pays.

- Les pays soutenus par le mécanisme d'accès anticipé qui n'ont pas l'intention de demander un soutien supplémentaire sont tenus de fournir un rapport sur les recettes et les dépenses détaillant

la façon dont les fonds ont été dépensés dans les trois (3) mois suivant l'achèvement de l'activité, tout solde non dépensé étant reporté sur un autre soutien au déploiement COVID-19 (sous réserve de l'approbation des programmes).

- Les pays soutenus par le mécanisme d'accès anticipé et le mécanisme de financement supplémentaire du CDS fourniront un rapport cumulatif des revenus et des dépenses détaillant la façon dont les fonds ont été dépensés dans les trois (3) mois suivant l'achèvement de l'activité, les soldes non dépensés étant reporté sur un autre soutien au déploiement COVID-19 (sous réserve de l'approbation des programmes).
- Les rapports de dépenses doivent être remplis dans le modèle de rapport financier CDS spécifique de Gavi et alignés sur les exigences de gestion financière et d'audit de Gavi. Le modèle ne s'applique pas aux accords de reporting déjà convenus, tels que le financement par les partenaires principaux ou les accords de financement commun.
- Les audits externes pour les CDS doivent être alignés sur les calendriers des exercices d'audit annuels standard, sauf accord contraire entre Gavi et le pays.

Rapport sur l'assistance technique par le biais des jalons d'AT

Il est important que le plan d'AT comporte des jalons solides, logiques et axés sur les résultats. Les partenaires feront un rapport semestriel sur les jalons en juin et novembre, pour les activités sélectionnées sur le portail des partenaires du PEF à partir de novembre 2021.

Le plan d'assistance technique du CDS contiendra des étapes prédéfinies compilées par l'Alliance sur la base des activités du NDVP et du [cadre d'assistance technique du CDS](#). La compilation des jalons prédéfinis est complète mais non exhaustive. Les partenaires sont fortement encouragés à choisir un jalon prédéfini adéquat pour chacune des activités qu'ils proposent, le cas échéant.

Des directives supplémentaires sur les jalons prédéfinis de Gavi et la compilation des jalons prédéfinis sont disponibles ici : [Directives CDS : Assistance Technique Jalons Prédéfinis](#).

Rapports sur les équipements de la chaîne du froid

Les rapports requis s'aligneront sur le soutien standard en équipements de la chaîne du froid de Gavi, y compris les mises à jour de routine sur (i) les progrès de l'installation de l'équipement soutenu par Gavi, et (ii) certains paramètres de résultats liés aux équipements de la chaîne du froid. Ces rapports peuvent être intégrés dans les rapports semestriels du CDS décrits ci-dessus.

Veillez contacter votre SCM pour toute question ou information complémentaire.

Annexe 1 : Exemples d'activités et d'innovations prioritaires

Domaine programmatique de la NDVP	Activités prioritaires	Exemples d'interventions innovantes
Préparation réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> • Développer ou mettre à jour des outils et des procédures réglementaires pour l'enregistrement de nouveaux vaccins et les autorisations d'importation accélérées. • Aider les autorités réglementaires nationales à communiquer efficacement avec les communautés sur la sécurité des vaccins. Il peut s'agir de renforcer la confiance dans les processus d'enregistrement des nouveaux vaccins, dans les profils de sécurité des vaccins et dans les canaux de notification des maladies infectieuses aiguës. 	
Planification, coordination et exercices de simulation	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions de planification et de coordination pour le déploiement du vaccin COVID-19 aux niveaux national et infranational assurant la représentation des OSC, y compris les organisations communautaires et confessionnelles, les groupes de femmes et autres groupes marginalisés à haut risque. • Identifier les modèles optimaux de distribution des vaccins en se basant sur les perspectives de la communauté et en utilisant la conception centrée sur l'humain. • Renforcement des capacités de gestion et de coordination des programmes à tous les niveaux • Mettre à jour les microplans selon les besoins. • Cartographie des opportunités pour atteindre les groupes cibles dans les communautés marginalisées/manquées avec des interventions intégrées comprenant la vaccination de routine et la vaccination COVID-19. • Cartographier les opportunités et définir les voies d'intégration de la vaccination COVID-19 avec la vaccination de routine et d'autres interventions sanitaires telles que les soins de santé primaires tout au long de la vie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Microplanification et surveillance numériques, y compris le renforcement du système d'information géospatiale (liste des installations principales géo habilitée).
Calcul des coûts et financement : s'assurer que les fonds parviennent à destination le point de distribution	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les budgets et les coûts de la distribution du vaccin COVID-19, si nécessaire. • Cartographie des ressources pour l'administration du vaccin COVID 19. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plateformes et services de paiement numérique
Identification des populations cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et identifier les groupes cibles prioritaires dans les communautés manquées et les stratégies appropriées de distribution de vaccins ainsi que les possibilités d'intégration avec la vaccination de routine et d'autres services essentiels. 	

<p>Stratégies de distribution des vaccins</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et fonctionnement des sites de vaccination (selon le contexte local : services fixes, mobiles ou de proximité) tout en assurant la sécurité du personnel de santé. • Mise en œuvre de stratégies intégrées pour les populations prioritaires sous-vaccinées ou mal desservies • Élaboration et mise en œuvre de plans d'assurance et d'amélioration de la qualité de la vaccination COVID-19 • Intégrer la distribution de vaccins dans les services de soins de santé primaires qui sont utilisés et auxquels les communautés et les groupes marginalisés font confiance, comme les cliniques spécialisées dans les maladies non transmissibles et la tuberculose/le VIH. • Mise à jour des politiques et lignes directrices nationales en matière de vaccination pour y inclure la vaccination des adultes. • Aider les pays à créer des plateformes de distribution pour la vaccination des adultes, telles que des programmes de vaccination sur le lieu de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Géo-optimisation de la localisation des services de vaccination • Planification, mise en œuvre et suivi en temps réel de la vaccination contre le COVID-19 et d'autres services fournis en coopération. • Élaborer, tester et transposer à plus grande échelle des modèles innovants de prestation de services, notamment des stratégies différenciées d'administration des vaccins, afin d'atteindre efficacement les femmes, les hommes et les personnes de sexe différent pour les vaccins Covid et les enfants pour les vaccins de routine.
<p>Préparation de la chaîne d'approvisionnement et gestion des déchets de soins de santé</p>	<p><u>CCE (équipements de la chaîne du froid)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider les pays à prévoir et à identifier les ressources nécessaires pour répondre aux besoins supplémentaires en matière de chaîne du froid pour COVAX (pour les 20% et le reste de la population cible). • Acquisition de capacités de stockage supplémentaires à 2-8°C et -20°C nécessaires pour recevoir des expéditions importantes et régulières de vaccins COVID-19 - conformément à l'approvisionnement international en vaccins et aux plans de distribution nationaux. Le remplacement des CCE obsolètes ou non fonctionnels, en particulier là où de grands volumes de vaccins COVID-19 seront stockés (par exemple, les chambres froides) ou là où ils empêchent l'accès à la vaccination (par exemple, les endroits difficiles d'accès). • Dispositifs de stockage passif - y compris les unités de prévention du gel - pour la mise en œuvre des stratégies de prestation de services et de distribution liées à COVID-19. • Dispositifs de surveillance pour assurer la sécurité du stockage et de gestion des vaccins COVID-19 et vaccination de routine. • La location à court ou à long terme d'espaces de stockage de vaccins auprès de fournisseurs du secteur privé, en particulier lorsque cela permet d'atténuer les importantes contraintes de capacité. • Soutenir les pays dans la conception d'un SC (national/sous-national) approprié pour le modèle de distribution de COVAX, évaluer les options d'externalisation vers des fournisseurs 3PL ou 4PL du secteur privé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'optimisation du système de gestion des déchets, y compris les techniques/équipements innovants de gestion des déchets. • Soutenir le développement de systèmes permettant d'utiliser les données sérialisées du vaccin COVID-19 pour les systèmes nationaux de traçabilité, y compris (i) les systèmes de vérification des vaccins et de détection des produits falsifiés, et (ii) l'intégration plus complète des vaccins RI + C19 sérialisés dans les LMIS / eLMIS pour une capacité plus complète de " suivi et de traçabilité ". • Dispositifs de contrôle à distance de la température pour gérer les performances de la chaîne du froid - en particulier aux niveaux supérieurs du système (central, régional).

	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la planification et la mise en œuvre des activités de préparation du site en fonction des déploiements de COVAX CCE ou d'autres équipements de la chaîne du froid. • Soutenir la maintenance corrective des infrastructures de grand format ou d'autres infrastructures essentielles du CCE lorsqu'elles contribuent à améliorer la capacité de stockage et de distribution des vaccins COVID-19. • Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de maintenance et/ou d'un plan de réaffectation post-pandémique pour les CCE achetés pour les besoins de COVID-19. <p><u>Chaîne de l'ultra froid (UCC)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'achat et à l'installation d'équipements de centres de soins d'urgence (lorsque le soutien du mécanisme dédié de l'UNICEF est insuffisant et que les améliorations à long terme du portefeuille/du profil des produits ont été prises en compte). • Soutien aux activités de formation, de planification et de préparation liées à l'utilisation des produits UCC dans les pays. • Soutien à la mise en œuvre de l'externalisation du stockage et de la distribution des UCC auprès de fournisseurs 3PL ou 4PL du secteur privé. <p><u>Chaîne d'approvisionnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'utilisation des systèmes existants ou introduire de nouveaux systèmes (Target Software Standards (TSS) qualified eLMIS), outils permettant d'améliorer la disponibilité de données précises et exactes sur les stocks de vaccins, les pertes, les écarts de température, la capacité et la fonctionnalité des CCE disponibles à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement. • Soutenir le déploiement de systèmes et d'outils pour la prévision des vaccins, la triangulation des données sur les stocks/couvertures et l'utilisation des données pour l'action à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement. • Soutenir une planification et une mise en œuvre solides de l'approvisionnement et de la logistique en ce qui concerne le stockage optimal, la surveillance et le contrôle de la température, la planification de la distribution et de la redistribution, et la gestion des déchets. • Soutenir la mise en place et l'intégration de systèmes de responsabilité et d'établissement de rapports sur les vaccins dans le cadre de la réponse COVID-19. • Soutenir l'identification des besoins en matière de gestion des déchets pour les produits vaccinaux COVID-19 et élaborer des plans d'atténuation. 	
--	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'examen régulier des performances SC&L (<i>supply chain and logistics</i>), aux niveaux national et sous-national, ainsi que la triangulation avec les données de prestation de services (en tenant compte des obstacles à l'utilisation des données et en les atténuant) et soutenir les rectifications trajectoire. • Appliquer à l'ensemble des vaccins du PEV (routine et campagne) les systèmes établis pour les prévisions, la gestion des stocks et l'obligation de rendre compte des vaccins. 	
<p>Gestion des ressources humaines et formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et mettre en œuvre une capacité d'appoint pour fournir des volumes élevés de vaccins COVID-19 tout en maintenant la vaccination de routine. Cela peut inclure le recrutement, la rémunération, la formation et la supervision du personnel temporaire à tous les niveaux. • Les dépenses de soutien associées à la livraison des vaccins, y compris les indemnités/per diem du personnel et le carburant pour la sensibilisation et pour le transport des vaccins. • Assurer la formation, le mentorat et la supervision. 	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter et mener des approches innovantes en matière d'apprentissage et de gestion des performances, telles que le partage des connaissances numériques, la formation et la gestion des performances.
<p>Acceptation et utilisation des vaccins (demande)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir, analyser, comprendre et agir systématiquement sur les facteurs et les obstacles à l'acceptation et à l'utilisation des vaccins au niveau de la population, y compris les agents de santé et les travailleurs de première ligne. • Développer des approches systématiques d'écoute sociale pour la vaccination et la santé en général afin d'aider à identifier et à atténuer les risques et les rumeurs liés au vaccin COVID-19 • Conception d'interventions fondées sur le comportement/ approches complémentaires de la RCCE et de l'écoute sociale avec des liens étroits entre elles • Mobiliser les communautés et élaborer des supports de communication pour lutter contre l'hésitation à se faire vacciner et renforcer la confiance dans les vaccins COVID-19 et dans les agents de santé qui les administrent, ainsi que pour lutter contre l'hésitation à se faire vacciner systématiquement, partout où cela est possible. • des approches d'engagement communautaire en partenariat avec les OSC pour atteindre les groupes marginalisés et vulnérables, en particulier dans les zones mal desservies, et en faire une occasion d'améliorer le taux d'utilisation de la vaccination de routine. • Des interventions de communication holistiques et centrées sur l'humain, exploitant la puissance des médias et des plateformes disponibles. • Des évaluations rapides de l'apprentissage pour garantir la qualité, la portée et la rentabilité des interventions sur la demande. • S'attaquer aux obstacles liés au genre pour le déploiement du vaccin COVID-19 • Travailler avec les réseaux de chefs religieux pour lutter contre la désinformation concernant les vaccins. • Renforcer les interventions comportementales qui encouragent les agents de santé à se faire vacciner et à recommander aux communautés de se faire vacciner. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la gestion de l'intelligence numérique infodémique • Développer des approches systématiques pour recueillir des informations qualitatives auprès des communautés, en plus des données d'enquête plus formelles, par le biais de l'ethnographie numérique.

<p>Surveillance de la sécurité des vaccins, gestion des MAPIs et sécurité des injections</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la surveillance des manifestations indésirables post immunisation (MAPIs), notamment en améliorant le système de notification, en sensibilisant les professionnels de la santé à la notification des MAPIs et en gérant les données relatives aux MAPIs. • Comprendre et relever les défis de la sécurité des vaccins et de la pharmacovigilance 	<ul style="list-style-type: none"> • Numérisation du système de gestion de MAPIs (Case Based Surveillance) • Surveillance active des MAPIs
<p>Systèmes de surveillance de la vaccination</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la collecte de données, la validation, le rapportage et le suivi des progrès de la mise en œuvre du programme COVID-19 et de l'accès équitable. Cela pourrait inclure la collecte, la validation, l'établissement de rapports et l'utilisation de données nationales et infranationales à travers la désagrégation des priorités, comme le sexe, les groupes de population prioritaires, l'âge, la profession et les comorbidités. • Renforcer la communication des données au niveau régional (comme les tableaux de bord régionaux) et au niveau mondial (comme par le biais du module de formulaire de déclaration conjointe mensuel COVID-19 de l'OMS et de l'UNICEF). • Établir ou renforcer les systèmes de suivi communautaire pour mesurer les données sur la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité, l'équité et la qualité des services de vaccination COVID-19 reçus. • Intégrer la COVID-19 dans les systèmes existants d'information sur la gestion de la santé et de données sur la vaccination. 	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture COVID-19, données sur le stock des installations et la surveillance, et aperçu disponible dans le tableau de bord sous-national/district, suivi avancé et en temps réel, • Amélioration des flux d'informations de surveillance grâce au système d'information des laboratoires
<p>Surveillance du COVID-19</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la surveillance du COVID-19 dans les systèmes de surveillance existants des maladies évitables par la vaccination (MEV). • Soutenir la surveillance de la maladie COVID-19 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de la surveillance COVID-19 dans la surveillance électronique intégrée du VPD
<p>Évaluation de l'introduction du vaccin COVID-19</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des activités d'évaluation et d'apprentissage programmatiques, telles que les évaluations post-introduction de COVID-19, les revues intra-action, les études de cas, la recherche opérationnelle, les synthèses et autres efforts. 	

Annexe 2 : Dépenses éligibles et inéligibles

2. 1 Ressources humaines

Regroupement des coûts	Description de l'entrée des coûts (réf. cadre des coûts de Gavi)	PFS ou CR(1)	Quels sont les coûts éligibles ?	Maximum indicatif en % du montant de la subvention
1. Ressources humaines (RH)	1.1 Traitements, salaires et indemnités (personnel de gestion/administration du programme)	PFS	Salaires du personnel temporaire pour faire face à l'augmentation de la demande de vaccins.	30-40% (2)
	1.2 Salaires, traitements et indemnités (personnel sanitaire, technique et de proximité)			
	1.3 Suppléments, incitations et compléments basés sur les performances			
	1,4 Autres paiements pour services de soutien			
[De] 2. Frais de transport et frais connexes	2.5 Indemnités journalières/indemnités pour les activités liées au voyage	CR	Oui	
[De] 5. Événements (formations, réunions, ateliers, lancements)	5.1 Indemnités journalières/allocations liées aux événements (formations, réunions, ateliers, lancements)			

(1) PFS = paiement à l'acte, c'est-à-dire paiement pour la fourniture d'un travail, CR = recouvrement des coûts, c'est-à-dire remboursement ou contribution aux coûts personnels encourus pour la réalisation d'un service.

(2) Dérogation autorisée si exceptionnellement justifiée

2. 2 Tous les autres types de coûts (voir page suivante)

Cadre des coûts de Gavi		Quels sont les coûts éligibles et le maximum indicatif en % du montant de la subvention ?
Regroupement des coûts	Description de l'entrée des coûts (réf. cadre des coûts de Gavi)	
1. Ressources humaines		Voir le tableau des RH
2. Frais de transport et frais connexes	2.1 Acquisition de véhicules	Non - uniquement à titre exceptionnel
	2.2 Location de véhicules	Oui
	2.3 Carburant pour les véhicules	<10% (1)
	2.4 Entretien des véhicules	Non - uniquement à titre exceptionnel
	2.5 Indemnités journalières/indemnités pour les activités liées au voyage	Voir le tableau des RH
	2.6 Autres coûts de transport	Oui
3. Services professionnels externes (SPE)	3.1 Coûts de consultance	Oui
	3.2 Coûts de l'agent fiscal/fiduciaire	Oui
	3.3 Coûts de l'audit externe	Oui
	3.4 Autres coûts du service	Oui
4. Produits, consommables et équipements de santé	4.1 Fournitures pour les séances de vaccination	Oui
	4.2 Fournitures pour la gestion des déchets	Oui
	4.3 Coûts des équipements de santé et de leur entretien	Oui
	4.4 Autres produits, consommables et équipements de santé	Oui - notez que les EPI sont exceptionnels et que les vaccins et les dispositifs connexes ne sont pas éligibles.
5. Événements (formations, réunions, ateliers, lancements)	5.1 Indemnités journalières/allocation liées aux événements (formations, réunions, ateliers, lancements)	Voir le tableau des RH
	5.2 Autres coûts (lieu, subsistance, facilitation, matériel, etc.)	Oui
6. Chaîne du froid	6.1 Grands équipements de stockage du froid	Non
	6.2 Véhicules à froid	Oui - uniquement pour les camions réfrigérés (2)
	6.3 Petits équipements de la chaîne du froid	Oui - à titre exceptionnel seulement
	6.4 Coûts de fonctionnement et de maintenance de la chaîne du froid	Oui - à titre exceptionnel seulement
	6.5 Co-investissement pour le CCEOP	Non
	6.6 Autres coûts liés à la chaîne du froid	Non
7. Infrastructures (INF) et équipements non sanitaires (NHE)	7.1 Construction et rénovation	Oui - à titre exceptionnel seulement (3)
	7.2 Mobilier et équipements	Oui - à titre exceptionnel seulement (3)
	7.3 Équipement informatique, téléphonie, logiciels et connectivité	Oui
	7.4 Autres coûts d'infrastructure, d'équipement et de maintenance non liés à la santé	Non
8. Matériel de communication et publications	8.1 Matériel imprimé ⁴	Oui
	8.2 Spots et programmes de télévision/radio	
	8.3 Matériel promotionnel (non imprimé)	
	8.4 Autres supports de communication et publications	
9. Administration du programme (PA)	9.1 Frais de bureau	Oui
	9.2 Coûts d'appui au programme (PSC) - UNICEF	Oui - par accord
	9.3 Coûts de soutien du programme (PSC) - OMS	
	9.4 Autres coûts d'administration du programme	Oui

10. Financement basé sur les résultats	10.1 Financement basé sur les résultats	<10%
		Oui

- (1) Dérogation autorisée- si exceptionnellement justifiée
- (2) Les camions frigorifiques sont conformes aux normes PQS ; ils sont exceptionnellement autorisés si cela est justifié.
- (3) Exceptionnellement autorisé pour les rénovations et les aménagements mineurs (par exemple, la peinture, la signalisation, la fixation des murs, etc.), mais toutes les rénovations majeures et les nouvelles constructions sont inéligibles. Dans tous les cas, les rénovations doivent être réalisables et terminées dans un délai court (par exemple, 30-60 jours).
- (4) Les grandes quantités de matériel de communication imprimé, répétées pour chaque nouvelle activité ou événement, sont fortement déconseillées, les options de médias électroniques étant privilégiées.

Annexe 3 : Rôles et responsabilités des pays Gavi

Parties prenantes	Rôles et responsabilités
PEV / MOH/ Ministère ou organisme compétent dirigeant la coordination de COVAX	Diriger le processus de planification et de suivi du CDS, y compris la mise en œuvre des activités.
	Organiser des réunions pour examiner les progrès de la mise en œuvre du CDS et planifier la période suivante.
	Faire part de manière proactive aux partenaires, au CCI et à Gavi de toute préoccupation concernant l'assistance technique fournie par le CDS.
Forum de coordination dans les pays	Examiner trimestriellement les progrès et les défis de la mise en œuvre du CDS.
Partenaires : Niveau national	Soumettre des mises à jour sur les rapports de production conformément à l'outil de planification de l'AT sur le portail des partenaires du PEF.
	Suivre et discuter des progrès avec les autres parties prenantes du pays
	Contribuer et soumettre des demandes supplémentaires selon les besoins, sous réserve des fonds disponibles.
Partenaires : Niveau régional	Suivre les progrès de l'état de préparation des pays pour la réception des vaccins Covid-19 et aider les pays à identifier et à surmonter les défis ou les goulets d'étranglement.
	Soutenir la diffusion des lignes directrices, des outils et des décisions de PEF, ACT au personnel au niveau national.
	Faciliter les leçons apprises et les meilleures pratiques de la planification, de la mise en œuvre et du suivi de l'AT dans les pays.
Partenaires : HQ	Examiner la soumission des rapports de résultats des pays prioritaires avant les échéances et fournir un retour d'information sur les rapports via le portail.
	Diffuser les directives, les outils et les décisions d'ACT, etc. sur le financement des programmes auprès du personnel au niveau régional.
	Les partenaires principaux doivent soumettre des rapports d'utilisation des ressources humaines et financières au secrétariat de Gavi deux fois par an.
Secrétariat de Gavi	Assurer la clarté du processus de planification et de rapport.
	Participer à l'examen du soutien du CDS dans le pays ; organiser des discussions si nécessaire ; examiner les rapports des partenaires (jalons, résultats et récits) et fournir un retour d'information en temps utile.

--

Assurer une discussion solide sur la planification du CDS, y compris le lien avec les autres subventions de Gavi et les résultats attendus dans le pays.